

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2016 - 2017

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 14/06/2017

Présidence de : Mme LAVANCHE Kathy

Quorum : 13

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 5

ORDRE DU JOUR

1 - Préambule :

- Approbation du PV de la séance du 03 Avril 2017.

2 - Vie pédagogique et éducative :

- Structures pédagogiques 2017-2018 et réajustement de la répartition de la DGH.
- Organisation de l'Oral du DNB.
- Voyages.

3 - Fonctionnement général :

- Concessions de logements 2017-2018.
- Dates de fermeture de l'établissement pendant les congés d'été 2017.
- Modifications du Règlement intérieur.
- Conventions.

4 - Vie budgétaire et financière :

- Répartition des crédits pédagogiques globalisés 2017.
- DBM.
- Marchés.

5 - Questions diverses.

- 3 Annexes (nombre – titre) : - Motions (nombre – titre) : Effectifs 2017-2018 – DGH – Organisation oral du DNB

PRESENCE AU CONSEIL
Séance du 26 Juin 2017

Séance du Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme LAVANCHE Kathy	X						
	Proviseur ou principal adjoint								
	Gestionnaire	M. RODIER David	X						
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude Mme VACHON Séverine	X	X					
	Groupement communes								
	Commune siège	Mme JANCHE Marylène	X						
	Commune siège								
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme RAUTUREAU Jackie M. LEMAIRE Jérôme		X X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme LAUGIER Pascale	X						
		Mme MAYOT Karine	X						
		Mme MOUZIN Marie-Laure	X						
		M. PAILLAT Simon	X						
		Mme GENTET Julie	X						
		Mme GUIONNET Christelle	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle	X						
		Mme MERESSE Marie-Christine		X					
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'Elèves	Mme AYRAULT Mireille			X				
		Mme CAPILLON Sylvie			X	Mme DELAGARDE Claire	X		
		Mme BERETTI Nathalie			X				
		Mme TAUDIERE Marina			X				
		M. POINET Frédéric			X	Mme DE CONINCK Christine	X		
		M. GEMOT Olivier	X						

Elèves	POINET Antonin	X							
	VOISIN Maxime		X						

RUBRIQUE I - Préambule

Le quorum étant atteint, Mme LAVANCHE, Principale, en qualité de présidente du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 17h35 et fait lecture de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Mme GUIONNET, représentante du personnel d'Enseignement, accepte d'assurer le secrétariat de séance.

1. Approbation du PV de la séance du 03/04/2017 :

Le Procès-verbal de la séance du 03 Avril 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

1. Structure pédagogique 2017-2018 et réajustement de la répartition de la DGH :

1.1. Structure pédagogique :

Par rapport à nos prévisions antérieures, a structure est inchangée pour la rentrée 2017-2018 : il y aura 10 divisions.

Sont à noter 5 départs d'actuels élèves de 4^{ème} en 3^{ème} prépa-pro l'an prochain.

Présentation de la nouvelle structure pédagogique :

Niveau	Effectif prévu	Nbre Divisions	Effectif/classe
6 ^{ème}	58	3	19/20
5 ^{ème}	52	2	26
4 ^{ème}	68	3	22/23
3 ^{ème}	46	2	23
TOTAL	224	10	

Arrivée de Mme MELOUKI (invitée) à 17h41.

Approbation de la répartition de la structure à l'unanimité.

1.2. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

1.3. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 53

1.4. Répartition de la DGH :

L'équilibre heures poste et HSA proposé par la DOSES doit être respecté.

La répartition demandée a finalement été acceptée par le service des moyens: 3 HSA ont dû être remplacées par des heures poste

(Les groupes de sciences en 5^{ème} ne peuvent pour l'instant pas être posés : cours en classe entière).

La répartition de la DGH est approuvée à l'unanimité.

1.5. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

1.6. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 51

2. Organisation de l'Oral du DNB :

L'épreuve orale du DNB aura lieu le matin du jeudi 29 juin 2017.

7 jurys de 2 professeurs ont été constitués.

Chaque élève est convoqué pour 15 min : 5 min d'exposé + 5 min de questions

Plusieurs sessions de répétitions d'oraux ont été proposées aux élèves ces dernières semaines.

2.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

2.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 54

3. Conseil de la Vie Collégienne (CV) :

Présentation par Mme BILLEROT du CVC qui sera mis en place à la rentrée prochaine.

Il a 3 objectifs :

- responsabiliser les élèves
- contribuer à leur formation de citoyen
- participer activement à la vie de l'établissement

Composition :

- Président : chef d'établissement
- 10 élèves élus pour 1 an (2 par niveau + les 2 délégués élus au CA)
- Au moins 2 représentants des personnels dont 1 enseignant
- Au moins 1 représentant des parents d'élèves

Il a pour mission de proposer des améliorations concernant l'organisation du temps scolaire, les projets, les équipements...

Différentes commissions de travail proposées :

- Actions solidaires (parcours citoyen)
- Amélioration du cadre de vie (éco-délégués)
- Les toilettes (santé et vivre ensemble)
- Les heures d'étude (problèmes et propositions)
- Organisation de la dernière journée (événements collectifs)

Question de Mme Delagarde : «Quel sera le budget ?»

Réponse de M. Rodier : « Une ligne sera ouverte dans le budget du Collège même si ce n'était pas prévu . Elle sera abondée par le budget du collège et les dons du FSE.

Le FSE est une sorte de « banque », il met en place des actions pour récolter de l'argent. Le collège ne peut pas directement encaisser l'argent des actions, le FSE doit lui proposer un don. »

Approbation sur le mode de scrutin au CV et attribution des rôles à l'unanimité.

3.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

3.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 57

1. Concessions de logements 2017-2018 :

1.1. Commentaires / débat :

M. RODIER demande l'autorisation au Conseil d'Administration de pouvoir concéder le logement n°1 à Monsieur GLOTIN, le n°2 à Mme LAVANCHE et le n°3 à lui-même, gestionnaire, pour nécessité absolue de service. M. RODIER ajoute cependant qu'habitant à proximité du collège, il demande chaque année une dérogation afin de ne pas occuper le logement. Actuellement, le logement n°3 est dédié aux agents en guise de vestiaire durant les travaux.

Approbation à l'unanimité sur la répartition des logements.

1.1 Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

1.2 Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 52

2. Dates de fermeture de l'établissement pendant les congés d'été 2017 :

Monsieur RODIER informe que l'établissement sera fermé au public du 14 juillet au 23 août 2017.

3. Modification du Règlement Intérieur :

Le nouveau régime de sortie discuté en commission permanente, est présenté par Mme Billerot :

- Régime 1 : obligatoire pour les élèves prenant le bus. Elèves présents de 8h30 à 17h dans l'établissement.
- Régime 2 : Autorisation possible, pour les élèves ne prenant pas le bus, de quitter l'établissement en cas d'absence de professeur, prévue ou non.
- Une autorisation exceptionnelle signée des parents (sous la responsabilité totale des parents) peut autoriser les élèves à quitter l'établissement après leur dernière heure de cours.

Question de Mme Delagarde : « Y a-t-il de nouvelles règles concernant l'utilisation du téléphone portable ? »

Réponse de Mme Billerot : « Les règles ne changent pas et figurent au Règlement intérieur en vigueur. »

Approbation de l'amendement au Règlement Intérieur de l'article concernant l'assouplissement des sorties.

1.3 Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

1.4 Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 55

4. Conventions :

4.1. Convention AGORA – Maison des Adolescents :

Pour information, Madame LAVANCHE présente :

* la convention de l'AGORA : 2 interventions gratuites sur les classes de 3^{ème}.

* Convention de prêt de matériel par la MAIF dans le cadre de la semaine de la Sécurité Routière organisée par Mme BILLEROT, CPE.

1. Répartition des crédits pédagogiques globalisés d'Etat 2017 :

Commentaires / débat : Suite à la réforme du collège et au renouvellement partiel des manuels scolaires, la dotation des crédits pédagogiques globalisés d'Etat pour l'année 2017 s'élève à 9160€.

De plus, il existe un reliquat de l'année 2016 d'un montant de 1734.25€. Ce qui représente un montant total à répartir de 10894.25€

Cette dotation peut être utilisée uniquement pour les droits de reprographie, les carnets de correspondance et les manuels scolaires.

Le gestionnaire propose la répartition suivante :

- 381.15 € pour les droits de reprographie,
- 868.20 € pour les carnets de correspondance,
- 9644.90 € pour les manuels scolaires

1.2. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

1.3. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 59

2. DBM :

Malgré les 12000 € prévus initialement au budget 2017, les premières factures reçues et l'estimation de la dernière nécessitent un prélèvement de 5500 € pour couvrir cette charge en constante augmentation suite à l'augmentation 80% du tarif de la consommation.

De plus, la réalisation d'un organigramme complet de clés de l'établissement est proposée à l'approbation du conseil d'administration ainsi que l'achat de fournitures nécessaires à l'adaptation des serrures. Le montant estimatif de cette dépense est de 4500 €.

En conséquence, il est proposé au vote un prélèvement total de 10000 €. Le gestionnaire rappelle que la situation financière du collège permet cette action.

Approbation du prélèvement sur le fonds de réserve pour couvrir les dépenses de chauffage (5500 €) et l'investissement d'un organigramme de clés (4500 €) à l'unanimité des présents.

2.1. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

2.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 58

3. Voyages :

Ile de Ré : La participation des familles initialement votée à 30 €, a pu être ramenée à 20 € suite à une baisse des dépenses et une hausse des subventions afin de réduire la participation des familles.

Approbation de la baisse de la participation demandée aux familles à l'unanimité.

3.1. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

3.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 56

- Mont Saint Michel : Aucun changement de tarif. Le budget définitif est présenté pour information du conseil d'administration

- Angleterre : Hausse des dépenses en raison de l'assurance annulation qui a été prise par prudence en raison des événements qui se sont produits en Angleterre. En conséquence, il manque 379.55 € pour équilibrer le budget. Il est proposé d'utiliser le reliquat de la communauté de communes du Mellois. Cette subvention, non affectée, nécessite un vote du CA pour son utilisation.

Approbation du CA pour l'utilisation de la subvention de la CCM pour un montant de 379.55 €.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

1.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 63

Question des parents : «Est-ce que le Collège passe par des prestataires pour les visites et les transports ?»

Réponse de Mme Lavanche : « Le Collège est libre de décider s'il passe ou non par des prestataires suivant les cas. Pour les voyages à l'étranger, il est fait appel à des prestataires. Pour le voyage au Mont Saint Michel et pour la sortie à L'île de Ré, les visites sont organisées par les professeurs responsables de l'activité. En tous cas, que ce soit un prestataire ou un transporteur, il est fait usage d'un appel d'offres, conformément au code des marchés, soit par devis ou publication de l'offre sur un site dédié. »

2. Marchés alimentaires :

Sans marché alimentaire depuis le 01 janvier 2017, à part celui des fruits, il est proposé d'adhérer à un marché afin de sécuriser les achats. Le gestionnaire évoque la possibilité d'adhérer à un organisme privé qui s'occupe de les organiser. Toutefois, il précise que cette possibilité entraînerait une charge financière supplémentaire de 180,00 € H.T., alors que le collège est déjà engagé avec l'AGAPE 79 pour les marchés alimentaires ou non. De plus, l'adhésion à cet organisme nécessite une double saisie des mouvements des produits alimentaires car le logiciel n'est pas compatible avec celui du ministère de l'Éducation Nationale. Cette solution n'est pas retenue par le conseil d'administration.

Le gestionnaire propose alors l'adhésion aux marchés alimentaires mis en place par l'AGAPE 79 qui a rencontré des producteurs locaux ainsi que l'équipe de RESALIS afin d'offrir des marchés auxquels ils peuvent postuler. 4 marchés (fruits, charcuterie, épicerie et surgelés) sont proposés pour une entrée en vigueur au 01 janvier 2018,.

Approbation de l'adhésion au marché de légumes du terroir à l'unanimité :

2.1. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

2.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 60

Approbation de l'adhésion au marché de la charcuterie du terroir à l'unanimité :

4.1. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

4.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 64

Approbation de l'adhésion au marché des surgelés à l'unanimité :

4.1. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

4.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 62

Approbation de l'adhésion au marché de l'épicerie à l'unanimité :

4.1. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

4.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 61

A noter qu'environ 36 % des achats sont « local » au lieu des 40% souhaités par le Conseil Départemental. Le gestionnaire rappelle que l'offre en produits locaux n'existe pas ou peu en matière de produits surgelés et d'épicerie et qu'il est difficile d'atteindre cet objectif car certains fournisseurs éligibles aux 40% ne se déplacent pas jusqu'à LEZAY.

5. Concours « tous différents » :

Gain d'une subvention de 525 € : Projet d'une sortie d'une journée avec les élèves concernés.

Approbation de l'acceptation du gain de 525€ à l'unanimité.

5.1. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

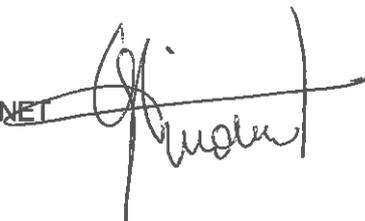
5.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 65

1. Les surveillants sont tous remplacés : Leurs contrats sont d'1 an renouvelable 6 fois. Hélène a terminé ses 6 ans de contrat et les autres contrats ASSEDU ne sont pas renouvelés. Une nouvelle équipe fera la rentrée. Les surveillants sont formés brièvement par un Collectif de CPE et seront accompagnés par Mmes LAVANCHE et BILLEROT.
2. Les postes non encore pourvus pour la rentrée sont ceux de Techno et d'Anglais, et les compléments de Sciences Physiques et SVT. En ce qui concerne l'infirmière, Mme RETAILLEAU partirait mais il n'y a pas encore de candidat pour ce poste partagé avec le Collège de Sauzé-Vaussais. Mme BOURCHENIN ferait son retour en tant qu'Assistante sociale.
3. Le Livret Scolaire Unique est renseigné mais les identifiants parents ne sont pas encore disponibles.
4. Les conseils de collégiens seront-ils mis en place : Voir paragraphe du Conseil de Vie Collégienne.
5. En regardant l'ordre du jour du CA concernant les voyages nous nous sommes demandés si le collège passait par des prestataires, par exemple pour les visites et le transport : Voir le paragraphe sur les voyages.
6. Les bilans des concours et projets se feront au 1^{er} Conseil d'Administration de la rentrée.
7. 3 élèves (un élève de 6^e et 2 élèves de 5^e) sont exclus temporairement (dont un après une commission éducative) suite à de nombreux comportements violents ou profération d'un vocabulaire outrageant envers leurs camarades. Cela permet surtout de laisser souffler un peu leurs camarades en cette fin d'année...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La Secrétaire de Séance,

C. GUIONNET



La Présidente,

K. LAVANCHE

